

Objet : *RS - Attribution d'une subvention exceptionnelle à la SARL SOC Rugby Savoie Mont-Blanc Pro pour le transport des supporters à Narbonne dans le cadre de la finale de Nationale*

- date de convocation le 16 mai 2025
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi vingt-deux mai à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Barby, salle des fêtes, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 58

Aillon-le-Jeune	Pascal Ginollin
Aillon-le-Vieux	Vincent Miguet
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Arthur Boix-Neveu
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Martine Lambert - Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	Cyrille Causse
Challes-les-Eaux	James Hallay - Josette Rémy
Chambéry	Jimmy Bâabâa - Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Daniel Bouchet - Sophie Bourgade - Pierre Brun - Michel Camoz - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Isabelle Dunod - Christelle Favetta-Sieyes - Sabrina Haerinck - Micheline Myard-Dalmals - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Thierry Repentin - Farid Rezzak - Walter Sartori - Alexandra Turnar
Cognin	Corinne Charles - Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux
La Ravoire	Grégory Basin - Frédéric Bret - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Thuile	Jean-François Poitou
Le Châtelard	Vincent Boulnois
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leysse	
Saint-Baldoph	Valentin Hachet
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sainte-Reine	
Sonnaz	Daniel Roचाix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	
Vimines	

- conseillers excusés représentés par un suppléant : 2

Eric Delhommeau - Serge Tichkiewitch

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 21

de Anne-Marie Barouti à Martine Lambert - de Stéphane Bochet à Philippe Gamen - de Florence Bourgeois à Martin Noblecourt - de Jean-Pierre Casazza à Michel Camoz - de Michel Dyen à Brigitte Bochaton - de Philippe Ferrari à Pierre Duperier - de Danièle Goddard à Arthur Boix-Neveu - de Max Joly à Aloïs Chassot - de Laila Karoui à Philippe Cordier - de Sylvie Koska à Alexandre Gennaro - de Marine Mithieux à Franck Morat - de Raphaële Mouric à Christelle Favetta-Sieyes - de Marie Perrier à Hervé Ferroud-Plattet - de Benoit Perrotton à Walter Sartori - de Claire Plateaux à Marie Bénévise - de Sara Rotelli à Micheline Myard-Dalmals - de Bruno Stellan à Grégory Basin - de Thierry Tournier à Christian Berthomier - de Céline Vernaz à Alexandra Turnar - de Philippe Vuillermet à Sophie Bourgade - de Corine Wolff à Jean-Pierre Fressoz

- conseillers excusés : 3

Jean-Pierre Coendoz - Luc Meunier - Alain Saurel

GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

Conseil communautaire du 22 mai 2025

délibération n° 096-25 C

objet **RS - Attribution d'une subvention exceptionnelle à la SARL SOC Rugby Savoie Mont-Blanc Pro pour le transport des supporters à Narbonne dans le cadre de la finale de Nationale**

Jean-Benoît Cerino, vice-président chargé des grands équipements, des relations avec les clubs sportifs et de la participation citoyenne, indique que le SOC Rugby Savoie Mont-Blanc Pro s'est qualifié pour la finale du championnat de division Nationale l'opposant à l'équipe de Carcassonne le 17 mai 2025 à Narbonne.

Dans le cadre de cet évènement d'envergure, le club a sollicité les partenaires publics (Ville de Chambéry, Département de la Savoie et Grand Chambéry) afin d'obtenir une aide pour faciliter le déplacement en car de leurs supporters.

Compte tenu du rayonnement sportif, économique et médiatique du club pour l'agglomération et de l'engouement suscité par cette performance, il est proposé le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 5 000 € à la SARL SOC Rugby Savoie Mont-Blanc Pro.

Une démarche similaire a été conduite pour le Chambéry Savoie Mont-Blanc Handball lors de la finale de la coupe de France de handball à Paris en 2019.

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Vu la délibération n° 093-07 C du Conseil communautaire du 28 juin 2007 approuvant le dispositif « sport et rayonnement », notamment son volet événements exceptionnels, modifiée par les délibérations n° 029-10 C du 8 avril 2010 et n° 101-13 C du 26 septembre 2013, ainsi que la note d'information au Bureau du 16 février 2012,

Vu l'avis de la commission grands équipements, relations avec les clubs sportifs et participation citoyenne du 14 mai 2025,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

Article 1 : d'approuver le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 5 000 € à la SARL SOC Rugby Savoie Mont-Blanc Pro.

le président,
Thierry Repentin





**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Délibération I-Parapheur**

Numéro attribué à l'acte : **096-25 C**

Objet de l'acte : RS - Attribution d'une subvention exceptionnelle à la SARL SOC Rugby Savoie Mont-Blanc Pro pour le transport des supporters à Narbonne dans le cadre de la finale de Nationale

Classification Préfecture : 7 - Finances locales 5 - Subventions 2 - Subventions accordées
3 - Aux clubs sportifs professionnels

Date de l'acte : 22 mai 2025

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20250522-lmc1H33778H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H33778H1

Date de transmission en Préfecture : 27 mai 2025

Date de réception en Préfecture : 27 mai 2025

Date de publication sur le site internet: mercredi 28 mai 2025